

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux, le vingt octobre, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

***Étaient présents :** Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Baptiste REY, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.*

***Absents excusés :** Sylvain LEMESLE*

***Absent :** Gaétan DUPONT*

***Secrétaire de séance :** Vanessa GRENET*

NOMBRE DE MEMBRES :

- *En exercice : 11*
- *Présents : 9*
- *Votants : 9*

***DATE DE CONVOCATION :** 10/10/2022*

***DATE D'AFFICHAGE :** 10/10/2022*

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC RD 239 – Fonds de concours Communauté Urbaine LE HAVRE SEINE METROPOLE

Le Conseil Municipal

- Considérant que l'éclairage public, sur la route départementale RD239 n'a pas été transféré à la Communauté urbaine LHSM

- Vu les travaux validés par la commune par sa délibération n°206.22.02 du 21 février 2022 pour la rénovation de cet éclairage public

DECIDE A l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le fonds de concours de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 21 février 2022

Le Maire,
Pierre LEMETAIS



A blue circular official stamp of the Mairie de Cuverville (Seine-Maritime) is partially obscured by a large, handwritten signature in blue ink.